Hennebont MAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION / HO KANNADIG KELAOUIÑ

N°98 • NOVEMBRE 2026 / MIZ DU 2026

CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'ADAPTER : UNE NÉCESSITÉ

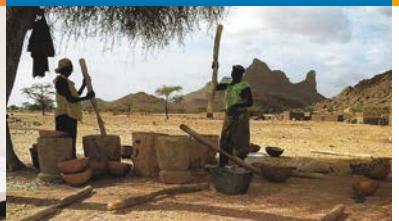


P. 7 TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE KERLIVIO
P. 14 NOUVEAUX COMMERÇANTS
P. 18 JUMELAGES

www.hennebont.bzh







Henbont
Hennebont

Sommaire

N°98 • NOVEMBRE 2026 / MIZ DU 2026





10 DOSSIER

CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'ADAPTER : UNE NÉCESSITÉ





AGENDA, ACTUALITÉS, INFOS TRAVAUX, MENUS, COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS PUBLIQUES, DÉLIBÉRATIONS... RETROUVEZ TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE VILLE ET BIEN PLUS ENCORE SUR **www.hennebont.bzh**

@villehennebont

En action

P. 4 **Centre-ville**
Vos élus sur le terrain

P. 5 **Site de l'ancien hôpital**
Vers un nouvel aménagement !

Police municipale
Quand VTC rime avec plus grande proximité

P. 6 **Focus**
Occupation illicite des terrains communaux : on fait le point

Terrains en herbe
Une remise en état compliquée

P. 7 **Terrain synthétique de Kerlivio**
Un terrain tout nouveau, tout beau !

P. 8 **Engagement bénévole**
Isolement des personnes âgées : vous pouvez agir !

P. 9 **Le saviez-vous ?**
L'herbe de la pampa : elle est in-ter-dite !

Vie en ville

P. 14 **Nouveaux commerçants**
Ils se sont installés à Hennebont !

P. 15 **Étude sur le marché**
Merci de votre participation !

P. 16 **Spectacle vivant**
TRIO...S : une saison pour toutes les générations

Théâtre à la Coque
Déployer les espaces

Médiathèque / artothèque
Nouveauté pour les animations !

P. 17 **C'est de saison**
Hennebont fête Noël !

Trio...s Enseignements artistiques
Nuit des conservatoires 2027 : ensemble(s) !

A (re) découvrir

P. 18 **Jumelages**
4 histoires d'amitié

P. 20 **Histoire**
Hennebont et les Forges, 1860-1966

P. 21 **Anniversaire**
15 ans du CAK

Tribunes

P. 22 **Hennebont autrement**

P. 23 **Hennebont à gauche**
Hennebont un nouvel élan

HENNEBONT MAG
MAIRIE D'HENNEBONT - 13 PLACE MARÉCHAL FOCH - CS 80130 - 56704 HENNEBONT CEDEX
TÉL. 02 97 85 16 16 - www.hennebont.bzh - contact@mairie-hennebont.fr
Directeur de la publication : Jean-Charles Brunet, Maire / **Service communication** : Sandrine Héliou, / **Crédits photographiques** : Ville d'Hennebont, Shutterstock
Mise en page : Acis&Galaté - Rennes / **Impression** : Concept Imprimerie-Hennebont / **Tirage** : 9 350 exemplaires



Chères Hennebontaises, Chers Hennebontais,

La France connaît, vous le savez, une situation économique particulièrement tendue, et ce depuis plusieurs années maintenant. Pour faire face à ce marasme, les collectivités territoriales sont, comme souvent, en première ligne. Fortement mises à contribution, elles doivent assurer un service public de qualité tout en continuant à dynamiser les territoires auxquels elles appartiennent. Cette situation a un impact direct sur leurs budgets et réduit drastiquement leurs marges de manœuvre.

Hennebont n'échappe pas à cette réalité, à laquelle vient s'ajouter un héritage financier pesant, qui nous conduit à adapter nos actions et nos projets. Malgré ces contraintes, notre volonté de faire avancer Hennebont reste intacte.

Au-delà de l'urgence budgétaire, une autre urgence nous impose de nous adapter : celle du changement climatique. L'épisode caniculaire que nous avons traversé cet été nous rappelle à quel point il est essentiel d'agir.

À la lecture de ce *Hennebont Mag*, vous découvrirez l'ensemble des actions mises en place par la Ville et ses services pour s'adapter au changement climatique.

Dans nos écoles et nos équipements publics, dans l'organisation du temps de travail, à travers la création d'îlots de fraîcheur ou encore la préservation de notre ressource en eau, de nombreuses mesures ont été déployées. Un dossier dédié vous permettra d'en découvrir les détails. De nouvelles seront à mettre en place et ce sera un des défis du mandat.

Enfin, parce que Hennebont se construit avec vous, nous souhaitons poursuivre le dialogue avec les habitants et rester à votre écoute. Les comités consultatifs, que vous pouvez encore rejoindre, permettront de vous associer aux réflexions et de définir ensemble les solutions qui répondent à vos besoins.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Jean-Charles BRUNET
Maire d'Hennebont
Vice-Président de Lorient Agglomération

Paotred ha merc'hed ker a Henbont,

A-c'houde meur a vlez bremañ emañ Frañs en ur blegenn ekonomikel gwall denn, evel ma ouiit. Ar strollegezhioù tiriadel zo àr an talbenn kentañ, evel lies-mat, evit taliñ doc'h ar bec'h-se. Perzh bras a gemerant hag emañ ret dezhe kennig ur servij publik a galite en ur zerc'hel da roiñ begon d'ar broioù m'emaint. Ar blegenn-se he deus un efed eeun àr o budjed hag àr o frankiz gober a zo krennet bras a-gaoz dezhi.

Mod-se emañ en Henbont evel e lec'h arall, hag oc'hpenn-tra e rankamp kempenn hon oberoù hag hor raktresoù doc'h ar stad vec'hius a-fet an argant hor beus bet da hêrezh. En desped d'ar rekizoù-se emañ divrall hor mennantez da gas Henbont àr-raok bepred.

Mall eo kempoueziñ ar budjed hag a-du-arall emañ ret deomp em aprestiñ hep gortoz a-dal d'ar chañchamant hin. Ar pennadoù gwrez hor beus bet a-bad an hañv a zegas da soñj deomp pegen pouezus eo gober un dra bennak.

Er Mag Henbont-mañ e kavehet da lenn a-ziàr razh an oberoù sevenet get an Ti-kêr hag e servijoù evit em aprestiñ doc'h ar chañchamant hin.

Diarbennoù e-leizh zo bet kemeret, en hor skolioù hag en hon aveadurioù foran, a-fet aozadur an amzer labour, evit sevel enezigoù freskter peotramant evit diwall hor pourvezioù dour. Un teuliad ispisial zo, deoc'h d'ober anavedigezh gete dre ar munud. Diarbennoù arall a vo da lakat e pleustr hag al labour-se a vo unan a zaeoù ar respet-mañ.

Evit achuiñ geti, abalamour mand omp é sevel Henbont asambl genoc'h e faot deomp derc'hel da gendiviz genoc'h ha da vout doc'h ho selaou. Gellout a rit monet er poellgorioù aliiñ c'hoazh evit kemer lod er prederiadennoù ha kavouet asambl an diskoulmoù a jaoj doc'h ho c'hoantoù.

Lennadenn vat deoc'h-razh a-bezh !

Jean-Charles BRUNET
Maer Henbont
Besprezidant en Oriant Tolpad

CENTRE-VILLE

VOS ÉLUS SUR LE TERRAIN

Chaque mois, chaque semaine, vos élus se mobilisent pour être présents à vos côtés, sur les petits comme sur les grands événements. Un engagement qui traduit une volonté forte d'être au plus près de votre quotidien et de vos préoccupations.





Samedi 20 juin

Traditionnelle journée des sapeur-pompiers

M. le Maire assistait, au centre d'incendie et de secours de Caudan, à la cérémonie annuelle des sapeur-pompiers du département. Outre le passage en revue des troupes et l'hommage aux morts, ce temps fort a été l'occasion de remettre la médaille de la Ville d'Hennebont à l'adjudant-chef Philippe Mothu, pour ses 40 ans de service. ●

Vendredi 3 juillet

Lancement des Estivales

Élus et services procédaient au lancement officiel de la 10e édition des Estivales, à la Prairie de Kerbihan. Une soirée à l'image des semaines qui allaient suivre avec de la musique, des animations, de la bonne humeur et de la convivialité ! ●





Vendredi 10 juillet

Centenaire de Mme Josiane Riou

M. le Maire s'est rendu à l'Ehpad La Colline pour fêter le centième anniversaire de Josiane Riou, en compagnie de l'équipe des soignants et d'Aude Spindler, conseillère déléguée à la Santé, au Handicap et au Grand-âge. Mme Riou est la première centenaire de l'Ehpad ! ●



Samedi 10 octobre

Octobre rose

Près de 150 personnes ont répondu présentes à la manifestation festive et solidaire « Hennebont en rose », organisée par la municipalité et le CCAS dans le parc du haras au profit de la lutte contre le cancer du sein. ●



Jeudi 24 septembre

Matinale de l'énergie

M. le Maire a ouvert la Matinale de l'énergie organisée par Lorient Agglomération, salle Chevassu, sur la thématique de la transition énergétique. Les élus de Lorient Agglomération ont ensuite visité le gymnase Victor Hugo, récemment rénové (voir article en page 11). ●

SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL

VERS UN NOUVEL AMÉNAGEMENT !

Le site de l'ancien hôpital d'Hennebont, fermé en 2012, a depuis le début été destiné à accueillir un programme immobilier incluant logements et activités. En attendant, un parking temporaire y avait trouvé place. Il est désormais fermé.



Acquis il y a 10 ans par l'Établissement Public Foncier (EPF) de Bretagne, le site de l'ancien hôpital a été fléché pour répondre à un besoin avéré de logements en centre-ville.

En attendant que ce projet ne se concrétise, la Ville y avait aménagé de manière temporaire un parking public de 90 places (réduit à 40 places en 2025).

Conformément aux engagements pris avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne, dans le cadre du programme Local de l'Habitat et des aides de l'Etat consenties au titre du Fonds friche un appel à projets a été lancé en 2025. L'objectif : urbaniser la parcelle, comme le prévoit le Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2020, puis modifié en 2024.

La procédure touche aujourd'hui à son terme et le programme immobilier qui prendra place sur la parcelle a été défini. Il reste à peaufiner, mais les grandes lignes sont posées : il comprendra un peu plus de 50 logements et plus de 1 000 m² de surface d'activités, principalement à vocation de santé. Afin de permettre la vente de la parcelle au porteur de l'opération, une étape restait à réaliser : la désaffection et le déclassement du bien du domaine public.

C'est dans le cadre de cette procédure que le parking de l'ancien hôpital a été définitivement fermé en septembre. Désormais vidé de tout occupant, il va pouvoir être officiellement vendu et entamer sa mue. Le projet est encore en cours de finalisation. À des fins pédagogiques, le chantier pourra être observé depuis la rue grâce à des ouvertures aménagées dans la clôture. Un aménagement sur lequel nous ne manquerons pas de revenir lorsqu'il sera finalisé ! ●

EN BRETON !

Chantier
Chanter

Hôpital
Ospital

Logements
Lojeris

Parking
Parklec'h

Projet
Raktres

Provisoire
Da c'hortoz



POLICE MUNICIPALE

QUAND VTC RIME AVEC PLUS GRANDE PROXIMITÉ

Grande nouveauté : désormais nos policiers municipaux circulent aussi sur des vélos à assistance électrique ! Un nouvel équipement qui répond à un triple objectif.

1 Une plus grande proximité
Circuler à vélo permet aux agents d'accéder facilement à tous les quartiers, parcs et espaces naturels de la commune, que ce soit par la route ou par les chemins. Au plus près des habitants, les policiers peuvent être sollicités plus facilement qu'en voiture ou dans les locaux de la mairie.

2 Une meilleure réactivité
Le vélo leur permet également d'éviter les embouteillages et donc d'intervenir plus rapidement.

3 Un faible impact environnemental
Dotés d'une autonomie de 140 km, ces vélos permettent des déplacement décarbonés... et ne nécessitent aucun plein de carburant !

Pour rappel

> Le service police municipale est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

> N'hésitez pas à appeler (02 97 85 16 28) si les agents ne sont pas présents au bureau : un transfert d'appel est fait sur leurs téléphones portables !



FOCUS

OCCUPATION ILLICITE DES TERRAINS COMMUNAUX : ON FAIT LE POINT

Comme d'autres communes, Hennebont est régulièrement confrontée à des occupations illicites de terrains communaux. Lorsque le phénomène s'accompagne de dégradations qui pèsent sur les organisations et le budget, il suscite incompréhension et questionnements. Ce Hennebont mag est l'occasion de faire un point sur la situation.

La ville d'Hennebont accueille, depuis 2015 des missions évangéliques sur un terrain municipal qui ne répond pas aux obligations réglementaires et qui n'est pas adapté à cet usage. La commune a accepté cette situation par solidarité envers le territoire intercommunal, dans l'attente qu'une solution pérenne soit trouvée et que l'agglomération se dote de l'aire de grand passage prévue par la règlementation.
Cette réponse « provisoire » et inadaptée a pour conséquence directe l'afflux de familles de voyageurs sur d'autres terrains communaux, en dehors de tout cadre légal. Cette année a été particulièrement marquée par ces occupations :

> Rue du 19 mars 1962 : week-end des 21 et 22 mars
> Stade Michard : week-end des 16 et 17 mai (départ suite à l'arrêté préfectoral du 22 juillet)
> Stade de Saint-Gilles : vendredi 12 juin (départ suite à l'arrêté préfectoral du 22 juillet)
> Stade de Kerlano, rue Marcel Tréguier : week-end des 11 et 12 juillet (départ le dimanche 5 août, suite au passage de M. Georget, de la préfecture de Vannes, le 30 juillet)
> Ancien terrain de basket de Kerlano : 13 juillet (départ le vendredi 14 août)
> Rue du Blavet : week-end des 18 et 19 juillet (départ le premier week-end du mois d'août).

Ces occupations ont eu des conséquences très concrètes :

> La dégradation des terrains sportifs en herbe et de leurs abords ;
> Un usage illégal d'électricité et d'eau ;
> Un impact sur le bon fonctionnement des clubs sportifs et des établissements scolaires, qui ne peuvent plus utiliser ces équipements avant leur réfection (voir article ci-joint).

Un travail est en cours entre Lorient Agglomération et les communes membres, dont Hennebont, afin de trouver des solutions à l'échelle du territoire. À l'heure actuelle, le schéma départemental de gestion des gens du voyage n'est pas totalement déployé. De ce fait les procédures d'évacuation s'en trouvent ralenties.
La Ville d'Hennebont entend prendre sa part de responsabilité. Elle accueille déjà l'aire de grands passages de l'agglomération en plus de l'espace aménagé qu'elle met à disposition à la Becquerie. En dehors de cette zone, tout occupation est considérée comme illicite et fait l'objet d'une verbalisation. ●

TERRAINS EN HERBE

UNE REMISE EN ÉTAT

À la sortie de l'été, le constat a été amer : les terrains de sport en herbe ont été fortement détériorés par l'effet conjugué des occupations illicites (voir article ci-contre) et de la sécheresse. Leur remise en état n'a pu être faite pour la rentrée, ni même dans les semaines qui ont suivi. Explications.

Le stade de Saint-Gilles et le stade François Michard ont été occupés pendant plusieurs semaines. Entre les véhicules et les piétinements, leur état s'est fortement dégradé. Le terrain de Kerlivio n'a pas eu à pâtir de ces désagréments, mais sa pelouse a souffert du manque d'arrosage découlant de l'arrêté sécheresse pris à la mi-juin et de l'interdiction d'arroser depuis la vigilance renforcée.
Leur remise en état se révèle coûteuse (30 000 € au global) et qui plus est délicate. Les opérations mécaniques qui doivent y être menées ne peuvent



COMPLIQUÉE

en effet se faire que si le sol est suffisamment meuble et donc humide. Il faudrait pour cela, soit qu'il pleuve suffisamment, soit que le niveau d'alerte sécheresse soit abaissé pour que l'arrosage des terrains puisse reprendre. À cela s'ajoute un délai de 2 à 3 mois pour que toutes les opérations soient menées.

La date des travaux de remise en état ne pouvant être prévue à ce stade, il est aujourd'hui acté que le terrain de Saint-Gilles et le stade François Michard ne pourront être disponibles avant, au mieux, le début de l'année 2027. Pour le terrain de Kerlivio, la réouverture devrait intervenir un peu plus tôt, mais toujours sous réserve d'une météo favorable !

En attendant, les clubs et établissements scolaires doivent composer avec l'unique terrain praticable : le terrain synthétique de Kerlivio… qui vient justement d'être remis à neuf. Heureux concours de circonstances ! ●



EN BRETON !

Arrosage
Douriñ

Dégradation
Dispenniñ

Herbe
Geot

Occupation
Aloubiñ

Remise en état
Adkempenn

Sécheresse
Sec'hor

Sol
Douar

Terrain
Tachenn



TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE KERLIVIO

UN TERRAIN TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU !

Créé en 2010, le terrain synthétique de Kerlivio était arrivé en fin de vie. Doté par ailleurs d'un tapis de sol qui n'aurait plus été autorisé en 2031 pour des raisons environnementales, il vient de faire l'objet d'une réfection globale pour un coût total de 612 720 € TTC.

Le terrain synthétique de Kerlivio est habituellement utilisé par les deux clubs de football locaux, le Stade Hennebontais et l'Entente Saint-Gilloise, qui l'apprécient particulièrement. Lorsque les terrains en herbe deviennent impraticables, notamment en cas de fortes pluies, il offre en effet une solution de repli pour l'ensemble des équipes des deux clubs (520 adhérents en 2025/2026).

Ce terrain accueille également les élèves de Saint-Félix, les collégiens de Kerlois, les lycéens de Victor Hugo (en 2025/2026 pendant la phase de travaux sur leur gymnase) mais aussi les pompiers du centre d'incendie et de secours d'Hennebont. Au global, son usage habituel atteint les 35 heures par semaine, contre seulement 10 à 15 heures pour un terrain en herbe si l'on souhaite en préserver les qualités sportives.

D'où l'importance de procéder à sa réfection ! Décidés en 2024, les travaux ont été menés cet été. L'ancien tapis de sol – composé de billes de caoutchouc issues de l'industrie pétrolière et donc polluantes – a laissé place à un nouveau gazon synthétique de 42 mm de haut rempli de rafle de maïs, un produit naturel, fabriqué en France. Une couche de souplesse d'une épaisseur de 25 mm a également été ajoutée sous le tapis de sol.

Cette réfection est d'autant plus appréciée que le terrain synthétique de Kerlivio est à cette heure le seul terrain autorisé sur la commune : le mauvais état des terrains en herbe et l'impossibilité de les remettre en état à court terme rendent en effet ces derniers impraticables (voir articles ci-contre). ●

EN BREF

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027

Vérifiez dès à présent si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales hennebontaises, auprès du service élections en mairie ou sur le site www.servicepublic.fr. Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au vendredi 12 mars 2027 pour le faire, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom. ●

Pour en savoir plus :
02 97 85 16 12
etatcivil@mairie-hennebont.fr

CIMETIÈRES

Des QR Codes ont été installés aux entrées des cimetières hennebontais pour vous faciliter l'accès à la plateforme Gescime. Celle-ci vous permet de consulter les actualités concernant les cimetières, le règlement et les tarifs en vigueur, d'identifier les morts pour la France de la commune, de localiser la sépulture d'un défunt mais aussi de vérifier la date de fin de la concession (et le cas échéant de demander à être recontacté(e) pour lancer la procédure de renouvellement). ●

Pour accéder à la plateforme :
Rendez-vous sur www.cimetiere.gescime.com/hennebont-cimetiere-56701 ou scannez le QR Code ci-contre



ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : VOUS POUVEZ AGIR !

Rompre l'isolement des personnes âgées est un enjeu sociétal auquel le CCAS d'Hennebont répond par des actions concrètes. Dernière en date : l'adhésion à l'association Monalisa et l'appel à bénévoles pour former une équipe relais locale !

Coordonné par le CLARPA 56, le collectif MObilisation NAtionale contre L'Isolement des Âgés (MONALISA) du Morbihan est à l'origine d'un réseau territorial où associations, organisations publiques, acteurs locaux et citoyens se mobilisent pour favoriser les liens sociaux.
Cela se traduit notamment par la création d'une équipe de bénévoles qui pourront intervenir très concrètement en proposant des visites de convivialité à domicile, des activités et des moments de partage.
Un accompagnement sera proposé aux volontaires afin qu'ils puissent remplir au mieux leur mission : référent, formations, partage d'expériences, mutualisation d'actions et savoir-faire…
Vous souhaitez vous engager au sein d'une équipe citoyenne à taille humaine, dans un projet partagé pour rompre l'isolement de nos aînés ? Contactez le CCAS avant le 31 décembre : une réunion sera programmée début 2027 pour un démarrage dans le courant du premier trimestre. ●

Contact :
02 97 85 04 06
ccas@mairie-hennebont.fr

LOGEMENT

UN NOUVEAU PROGRAMME DE LOCATION-ACCESSION À HENNEBONT !



Morbihan Accession, marque de Morbihan Habitat, commercialise 14 appartements en location-accession (PSLA) au sein de la résidence Kerlibé, au 68 avenue de la Libération, à Hennebont.

À proximité immédiate du parc de Kerbihan, des commerces et des services, la résidence propose 14 appartements neufs avec balcon (du T1 au T3 et de 31 m² à 68 m²) accessibles à l'achat via le dispositif du prêt social Location Accession (PSLA)* :
> T1 à partir de 118 000 €
> T2 : à partir de 149 000 €
> T3 : à partir de 186 000 €
Livraison : 3e trimestre 2027. ●

* Avec ce dispositif, les acquéreurs occupent dans un premier temps leur logement en tant que locataires-accédants pendant une année, avant de pouvoir lever l'option d'achat. Ils bénéficient qui plus est d'un certain nombre d'avantages : prêt à 0 %, exonération de taxe foncière pendant 15 ans, TVA à 5,5 %, frais de notaire allégés, garantie de rachat et de relogement en cas de difficultés.

Pour en savoir plus :
02 97 40 22 99

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'HERBE DE LA PAMPA : ELLE EST IN-TER-DITE !

Reconnaissable à ses longues tiges et à ses plumeaux, l'herbe de la pampa a longtemps été appréciée pour une touche bohème qu'elle apportait à nos parcs et jardins. Ce temps est désormais révolu ! Particulièrement colonisatrice et nocive, elle est devenue illégale en 2023. Vous en possédez dans votre jardin ? Gare aux sanctions !

Souvent cultivée pour ses qualités ornementales, l'herbe de la pampa s'est révélée particulièrement invasive et néfaste pour l'écosystème :

> Elle colonise l'espace au détriment d'autres espèces : chaque pied émet des graines par millions que le vent peut transporter à plusieurs kilomètres à la ronde ;

> Elle monopolise l'eau, les nutriments et la lumière, mettant en danger de nombreuses espèces ;

> Son pollen est fortement allergisant ;

> Elle est réputée pour être inflammable ;

> Ses longues feuilles acérées sont particulièrement coupantes.

De ce fait, l'arrêté ministériel du 2 mars 2023 et l'article L-415 du Code de l'Environnement interdisent d'en importer, d'en vendre, d'en échanger, d'en transporter… et tout simplement d'en détenir.



À noter

La Ville agit elle-même concrètement sur l'espace public pour lutter contre les plantes invasives (à titre d'exemple, fin 2025-début 2026, le Service Espaces Verts Environnement Propreté a extrait et supprimé 100 ml de renouée du japon avenue de la République, près du Ping Center). Mais l'effort doit être collectif et il est essentiel que les particuliers agissent sur leurs propres terrains !

Or, à Hennebont comme ailleurs, force est de le constater : on en trouve encore dans beaucoup de jardins ! Cette infraction étant passible de sanctions qui peuvent aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (cf Code de l'Environnement), il vous est conseillé d'intervenir rapidement si vous êtes concerné :

> En arrachant les plants (à la main pour les jeunes pousses, ou mécaniquement pour les plants plus grands)

> À défaut si cela ne peut pas être fait dans l'immédiat en coupant les plumeaux

> En éliminant correctement les déchets (ne surtout pas les mettre au compost car la plante s'enracine et se multiplie très facilement !) ●

N'hésitez pas à contacter le service Espaces Verts Environnement Propreté : (02 97 85 03 00) pour savoir comment procéder !

RENTRÉE 2026

5 031 ÉLÈVES ONT FAIT LEUR RENTRÉE

De la maternelle au lycée, à la rentrée dernière ce sont 5 031 élèves qui ont repris le chemin des établissements scolaires publics et privés de la commune. Petit bilan des effectifs comptabilisés !

	MATERNELLE	ELÉMENTAIRE	COLLÈGE	LYCÉE	TOTAL
Etablissements publics	311	511	1074	1327	3223
Etablissements privés	302	447	612	447	1808
TOTAL	**613**	**958**	**1686**	**1774**	**5031**

En dehors du temps scolaire, la Ville organise les temps d'accueil au sein des écoles publiques : accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir. Le mercredi et les vacances scolaires, les accueils de loisirs prennent le relais.
Ces temps d'accueils se voient appliquer une tarification sociale établie selon les ressources : pensez à effectuer les démarches nécessaires (sur l'espace famille en ligne ou en contactant le secrétariat du Parcours de l'Enfant et du Jeune au 02 97 36 39 16) pour mettre à jour le quotient familial qui détermine le tarif appliqué ! ●

EN BRETON !

Feuille
Delienn

Graine
Greun

Herbe de la pampa
Geot ar pampa

Invasive
Aloubus

Jardin
Liorzh

Tige
Garenn

CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'adapter : une nécessité



Le réchauffement climatique est une réalité depuis déjà plusieurs années. Etat, collectivités, entreprises, particuliers, associations… chacun, dans son domaine, a initié des actions pour en limiter les effets. Mais l'été que nous venons de vivre constitue, à n'en pas un douter, un tournant majeur dans la prise de conscience individuelle et collective du phénomène. La multiplication des épisodes caniculaires (mais pas seulement), les records de chaleur enregistrés et la sécheresse de cette année nous rappellent l'urgence de la situation. S'adapter est devenu une nécessité !

Adapter le bâti

Cet été, de nombreux bâtiments publics ont montré leurs limites face aux épisodes de forte chaleur. Les températures intérieures y ont grimpé en flèche jusqu'à devenir difficilement supportables. Il est impératif d'adapter le bâti communal pour le rendre plus vivable en période de canicule.

Cas des écoles

Au regard du nombre d'enfants et personnels accueillis, l'adaptation des équipements scolaires constitue un enjeu fort (y compris en plein été avec les accueils de loisirs). Sur la base des audits énergétiques réalisés via le programme Edurenov en 2025, des discussions ont été engagées avec les équipes enseignantes et des priorités dégagées.

> **Des brise-soleil** « orientables » ont été posés à l'école de Langroix : ce sont des stores extérieurs à manipuler en fonction de l'inclinaison du soleil. À la maternelle Paul Eluard, ce sont des brise-soleils fixes, aussi appelés « casquettes », qui ont été installés. Ces dispositifs ont été choisis car, placés à l'extérieur, les brise-soleils contribuent à protéger les vitrages des rayons du soleil, responsables du réchauffement de la pièce. Ce qu'on appelle les « apports solaires gratuits » sont souhaitables l'hiver, car ils réduisent le besoin de chauffage. Mais l'été, ils contribuent à surchauffer la pièce.

> **Extension et isolation de l'école maternelle Paul Eluard :** le bâtiment modulaire qui hébergeait la salle de sieste et des sanitaires enfants a été déconstruit en août 2024, pour cause de vétusté et de désordres structurels. L'extension de 171 m² qui a été réalisée en pignon Sud/Ouest de l'école maternelle est un bâtiment préfabriqué RE 2020. Il s'accompagne d'une augmentation des coefficients thermique en toiture et au plancher et a fait l'objet d'une attention particulière sur le confort d'été. Il en a été de même pour le bâtiment de plain-pied réalisé en lien avec l'existant : des brise soleils extérieurs ont été installés sur les façades sud et ouest.

> **Cet été, la Ville a également acquis en urgence 22 brasseurs d'airs** pour équiper des salles de classe des écoles Jean Macé et Paul Eluard élémentaire. Cet investissement de 7 000 €, réalisé dans le cadre du dispositif « Rafraichir mon établissement » porté par EDF, permet de baisser la température ressentie par les enfants et le corps enseignant de 2 à 4°C. ●

L'objectif est désormais d'accélérer le déploiement des brise-soleils orientables et les brasseurs d'air pour en équiper l'ensemble des établissements.

Adapter les organisations

Les fortes températures et la sécheresse vous ont conduits à modifier votre façon de vivre : vos horaires, vos activités, la gestion de votre temps, vos organisations… Il en a été de même pour la Ville et ses services.

Cas des équipements sportifs

Le gymnase Victor Hugo, construit en 1985 dans le cadre de la création du Lycée mitoyen, n'avait pas fait l'objet de travaux de rénovation ou d'améliorations fonctionnelles et ne répondait plus aux différentes règlementations, parmi lesquelles la règlementation thermique.

Outre l'extension du bâtiment et sa rénovation pour améliorer son confort d'usage et son accessibilité, une opération de restructuration a été engagée dans l'optique de réaliser un bâtiment performant d'un point de vue énergétique, mais aussi environnemental : pour réduire ses émissions de GES (Gaz à effet de serre), le choix a été fait de partir sur une production d'énergie durable via la mise en place de 460 m² de panneaux photovoltaïques. L'isolation de la toiture et des façades a par ailleurs été revue (réduction des déperditions thermiques de 72 %), offrant un meilleur confort thermique aux occupants.. ●

EN BRETON !

Canicule
Gorijenn

Chaleur
Toemmder

Façade
Talbenn

Isolation
Difuiñ

Soleil
Heol

Store
Stign

Température
Temperadur



Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Dans un souci d'efficacité, la Ville a déclenché son PCS avec des réunions quotidiennes pour les agents et élus membres de la cellule de crise. Des points réguliers étaient faits avec la Préfecture. L'objectif : être autant que possible dans l'adaptation et la réactivité des mesures prises et vous informer au jour le jour, via le site de la Ville et sa page Facebook.

Ouverture d'une salle fraîcheur

Cet été, au plus fort de la canicule, il était impossible pour certains de rester dans leur logement ou de se poser en extérieur, même à l'ombre. Pour apporter un peu de répit et favoriser le lien social, une salle fraîcheur a été ouverte dès le 10 juillet, salle Chevassu, à la Maison pour tous. Un accueil y était assuré les après-midis par les élus et agents de la Ville. Une halte bienvenue, notamment pour les personnes isolées ou vulnérables et les familles, qui y ont trouvé de quoi s'hydrater et occuper les enfants (coloriages, jeux de société…)

Points d'eau

Les points d'eau potables présents sur l'espace public ont été recensés et matérialisés sur une carte (site Internet). Des points d'eau provisoires ont été installés en centre-ville afin que chacun puisse se rafraîchir et remplir sa gourde.

Gratuité du complexe aquatique

Autre lieu, même finalité : le complexe aquatique de Kerbihan a également constitué un point de chute bienvenu pour les familles. Lorsque la vigilance canicule a basculé à l'orange, décision a en effet été prise d'instaurer la gratuité des entrées baignade publique pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte (dans la limite de deux enfants par adulte). Une mesure particulièrement appréciée au vu de la fréquentation observée : la jauge maximale a été atteinte !

Vigilance renforcée auprès des personnes isolées

Le service de maintien à domicile du CCAS a mobilisé ses équipes pour apporter une attention particulière aux personnes âgées et plus globalement aux personnes isolées et fragiles. Les personnes dans ce cas ont été invitées à se signaler pour être inscrites au registre des personnes vulnérables et bénéficier ainsi d'un accompagnement adapté.

Adaptation / annulation d'activités

Un certain nombre d'animations et activités ont dû être modifiées, voire annulées en raison des fortes températures et/ou de la sécheresse : annulation du feu d'artifice du 14 juillet, de certaines animations de plein air (Estivales), annulation de tous les événements à caractère sportif, maintien des accueils de loisirs mais adaptation des programmes d'activités. ●



Des îlots de fraîcheur dans les écoles

Labellisée « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) et « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » (TETE) la Ville d'Hennebont a entrepris de transformer les cours des écoles publiques de la commune en îlots de fraîcheur. Un programme plus que jamais d'actualité qui va se poursuivre sur la prochaine année.

La végétalisation d'une cour d'école a de multiples vertus : elle réduit les îlots de chaleur et créée des zones d'ombrage, favorise la gestion naturelle des eaux à la parcelle (par infiltration et drainage), renforce le lien des enfants avec la nature (et les sensibilise à l'environnement) et permet de diversifier les usages (espaces de calme, de jeu, d'apprentissage et d'activités physiques).

En 2026, c'est l'école maternelle Paul Eluard qui a bénéficié de ce programme :

> Le bâtiment qui accueillait la salle de sieste a été déconstruit et remplacé par un aménagement paysager en terrasses

> Les sols des aires de jeux ont été remplacés par une couche de copeaux

> La cour a été partiellement débitumée

> La voirie a été refaite avec des matériaux perméables

> Le jeu collectif, vieillissant, a été remplacé

> Un circuit vélo a été aménagé et un abri a été construit pour stocker les vélos de l'école

> De nombreux arbres ont été plantés

> Des clôtures en bois agrémentées de plantes grimpantes ont été installées. ●

LES COURS DÉJÀ VÉGÉTALISÉES

> 2022 : Maternelle Jean Macé
> 2023 : Primaire Jean Macé
> 2024 : Langroix
> 2025 : Paul Eluard élémentaire
> 2026 : Paul Eluard maternelle

Repenser le fleurissement

Gourmands en eau et sans autre intérêt que leur caractère ornemental, les parterres fleuris à la française et les jardinières de géraniums ont déjà été abandonnés. Ils ont laissé place à une végétalisation qui, année après année, favorise le retour de la nature en ville et le développement de la biodiversité. Mais le constat est là : dans un contexte de réchauffement climatique, il nous faut aller encore plus loin et adapter le fleurissement de la ville.

Les parterres fleuris et leurs couleurs chatoyantes présentent un intérêt esthétique certain et contribuent à embellir la ville… du moins tant que les fleurs sont en fleur. Cet été, les plantations faites pour la belle saison n'ont que peu duré : l'absence de précipitations et l'interdiction préfectorale d'arroser ont conduit de nombreux plants à une mort précoce. Les épisodes de canicule et de sécheresse étant amenés à se répéter et à s'intensifier, penser le fleurissement de demain constitue un enjeu fort qui va bien au-delà de l'aspect ornemental et qui dépasse désormais le cadre de la préservation de l'environnement. Il s'agit tout à la fois de définir le type d'espèces à planter, d'arbitrer les priorités en termes de végétalisation et de gérer au mieux les réserves en eau de la commune via la récupération des eaux de pluie. Un vaste chantier auquel élus et services se sont déjà attelés.

Aujourd'hui, le fleurissement à Hennebont c'est chaque année

> 3 500 fleurs annuelles, mises en place entre juin et octobre, principalement dans les massifs de l'esplanade Mandéla, au parc de Kerbihan et dans les rues Maréchal Joffre et Trottier.

> 3 000 fleurs bisannuelles et 1 500 bulbes mis en place entre octobre et avril

> 5 000 vivaces + 18 000 bulbes pérennes plantés sur l'espace public

La tendance étant :

> À la réduction du nombre de bulbes annuelles

> À l'adaptation de la palette végétale au changement climatique.

> À la plantation de 100 à 150 arbres par an dans une logique de réduction des îlots de chaleur urbain ●

L'eau : une ressource à préserver

Avec le placement du département en crise sécheresse (niveau rouge), particuliers, professionnels et collectivités ont dû composer avec toute une série de mesures et d'interdictions. Celles-ci ont permis de limiter les conséquences, mais n'ont pas suffi à compenser l'absence de précipitations. La mobilisation de tous reste de mise !

Au niveau des services municipaux, les interdictions se sont traduites très concrètement : les parterres, massifs et terrains de foot ont cessé d'être arrosés, la balayeuse a cessé de fonctionner…

Récupération des eaux pluviales

Pour la période allant de mai à septembre, les besoins en eau du service Espaces Verts Environnement Propreté, hors arrosage des terrains de foot, vont de 485 à 660 m³. Entre 67 % et 50 % de ces besoins sont habituellement couverts par les eaux pluviales récupérées dans les cuves enterrées dont dispose la commune (328 m³ au total) :

> Au complexe aquatique (depuis 2011) :
- 70 m³ en sortie de toiture (pour un usage interne)
- 200 m³ en eaux de ruissellement

> À l'école de Langroix (depuis 2024) = 58 m³

> Dans chaque cimetière : 1 cuve de 1 m³ de récupération des eaux pluviales de toiture.

Mais cette année, avec le déficit enregistré au niveau des précipitations, le compte n'y est pas.

La mobilisation toujours d'actualité !

L'automne est là, mais la ressource en eau reste sous tension. Le Scorff conserve un débit particulièrement bas. Tant que les cours d'eau ne sont pas suffisamment rechargés, la sobriété reste nécessaire. Lorient Agglomération poursuit son plan d'action sur tous les leviers disponibles, avec un objectif partagé : chaque jour, économiser 1 000 m³ d'eau pour réduire d'autant les prélèvements dans le Scorff et l'alimentation en eau du territoire.

À la demande des services de l'État, Lorient Agglomération prépare, à titre préventif, les conditions d'une éventuelle mise en œuvre de coupures d'eau dans l'ouest du territoire si la baisse du débit du Scorff devait se poursuivre. En parallèle, elle poursuit les actions techniques engagées depuis le début de la sécheresse. Le suivi des gros consommateurs est également renforcé.

Mais cette responsabilité est collective : habitants, visiteurs, entreprises et agriculteurs… chacun peut agir concrètement en réduisant volontairement ses consommations, au-delà des restrictions réglementaires. ●

4 gestes essentiels sont à renforcer chaque jour



EN BRETON !

- **Arrosage** Douriñ
- **Eau** Dour
- **Fleurissement** Bleuñviñ
- **Lavage** Gwalc'hiñ
- **Pluie** Glav
- **Sécheresse** Sec'hor
- **Végétalisation** Glasveziñ

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Désormais, vous pourrez découvrir dans chaque *Hennebont mag* les professionnels qui se sont installés sur la commune et y ont ouvert un pas de porte ! Pour ce premier numéro, nous avons choisi de remonter au début du mandat, soit la fin mars.

ILS SE SONT INSTALLÉS À HENNEBONT !



LUCAS SANDWICHS & BURGERS

Restauration rapide

Sur place ou à emporter. Tout est 100 % fait maison du jour même. Pâtisseries, desserts (cookies, beignets, fars etc), différents sandwichs froids (du classique jambon-beurre au plus travaillé), burgers, snacking, sandwichs chauds, frites maison, américains steak-frites.

> **Du lundi au jeudi : 10h-14h30 / Vendredi et samedi : 10h-14h30 et 18h30-22h**
7 rue Trottier
09 83 94 30 68
contact.lucashennebont@gmail.com



ANTRE 2 Ô

Centre de Flottaison en cabine d'isolation sensorielle

Expérience de relaxation profonde qui consiste à flotter sans effort dans une eau chargée en sel d'Epsom, maintenue à la température du corps. En apesanteur, le corps se relâche, les tensions s'apaisent et l'esprit s'ouvre à un véritable lâcher-prise. Enfants à partir de 12 ans et accompagnés d'un adulte. En solo ou en duo.

> **Lundi : 14h-18h / Mardi et mercredi : 9h-20h / Jeudi et vendredi : 10h30-21h30 / Samedi : 9h-18h**
75, rue Maréchal Joffre
09 79 01 93.35 / contact@antre2o.fr
Site : www.antre2o.fr



ROULE MA POULE

Commerce de jouets et jeux

Magasin dédié aux enfants de 0 à 8 ans, proposant une sélection de jouets, jeux, de livres, puzzles, poupées… L'accent est mis sur les jouets en bois, les activités créatives et les jeux qui permettent aux enfants de développer leur imagination tout en s'amusant.

9 place du Général de Gaulle
02 97 30 06 32
roulemapoule.bzh@gmail.com
Site : www.rmp-kids.com
Facebook : @roule ma poule for kids
Instagram : @roule_ma_poule



GOURMANTHÉ

Restauration rapide, salon de thé, snacking, épicerie fine

Boissons chaudes ou froides, cookies, cakes, tartes salées et sucrées, salades et autres gourmandises, préparées avec des produits de qualité en privilégiant le bio et le fait maison. Côté épicerie fine : sélection de produits artisanaux de producteurs locaux. Dans l'année : des ateliers autour du bien-être, de la créativité et de la gourmandise.

> **Du mercredi au dimanche, de 9h à 18h**
6 rue Nationale / 09 88 59 20 35
gourmandthehennebont@gmail.com



LAURENT DRÉAN COUVERTURE

Couverture – zinguerie - ramonage

Spécialiste en couverture et zinguerie depuis 2009. Réalise tous travaux de couverture, pose de fenêtres de toit, zinguerie, toit bac acier et ramonage de cheminées. Showroom VELUX, dont l'entreprise est labellisée installateur expert conseil.

> **Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h**
3 avenue de la Libération
06 78 22 97 38 / drean.laurent@yahoo.fr
Site : https://www.drean-couverture.com/
Facebook : @LaurentDreanCouverture
Tik-Tok : @laurentdreancouverture



ABEAUTY

Prothésiste ongulaire

Salon d'onglerie privé. Prestations personnalisées dans un cadre alliant professionnalisme, créativité et convivialité. Spécialiste dans les capsules américaines, les extensions chablon ; le vernis semi-permanent ainsi que le nail art.

> **Du lundi au samedi sur rendez-vous uniquement**
181, rue Maréchal Joffre
06 34 20 52 96 / anaisdelval@hotmail.fr
Instagram : @abeauty



LA CASA NONNA

Restauration – cuisine italienne

Salades italiennes, pâtes fraîches sauce maison italienne, pizzas et plat du jour en semaine (hors jours fériés) à base de cuisine du monde. Plats à emporter avec formules pour les étudiants, entreprises, familles, associations… Carte spéciale pour le midi avec mini-pizzas, pasta box, plat du jour, desserts.

> **Fermé le lundi, le dimanche midi et le mardi soir**
5, rue Maréchal Joffre
06 37 28 90 67/ lacasanonna56@gmail.com
Facebook : @ La Casa Nonna
Instagram : @lacasanonna



BUCOLIQUE

Fleuriste

Boutique de fleurs fraîches et de saison, de plants intérieurs et extérieurs ainsi que de créations florales réalisées avec soin pour toutes les occasions de la vie : anniversaires, mariages, naissances, deuils ou simplement plaisir d'offrir. Organisation d'ateliers pour partager amour des fleurs et savoir-faire.

> **Du mardi au samedi : 9h-12h30 et 14h-19h / Dimanche : 10h-12h30**
7, rue Maréchal Joffre
07 63 12 65 00 / contact@bucoliquefleuriste.fr
Instagram : @bucoliquefleuriste



PETITS-FILS

Agence de service d'aide à domicile

Réseau d'agences de services à la personne spécialisé dans l'aide à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap. Prestations sur-mesure par des auxiliaires de vie diplômés. Aide à l'autonomie et à la vie quotidienne, compagnie, vie sociale, accompagnement lors des sorties d'hospitalisation ou dans le besoin de présence de nuit.

14 bis rue Nationale
02 52 21 00 95 / hennebont@petits-fils.com



HASTA YOGA

Yoga

Cours de yoga traditionnel axés sur la posturologie, la respiration, la méditation et la relaxation avec des méthodes venues de l'Inde ancestrale. Pour diminuer les douleurs articulaires, corriger la posture, améliorer la santé physique et mentale générale, l'équilibre, la souplesse, la tonicité musculaire et la capacité cardio-respiratoire. Accessible à tous niveaux. 1er cours offert, sans engagement.

> **Du lundi au samedi**
25 rue Maréchal Joffre
07 82 83 35 74 / shivamrita56@gmail.com
Facebook : @Yogi'dom – Hasta yoga



ZK BARBER

Barber shop

> **De 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30**
4 quai du Pont-Neuf
09 87 78 17 67 / saber18barber@gmail.com



ÉTUDE SUR LE MARCHÉ

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Parce qu'il fait battre le cœur de ville et rayonne bien au-delà des limites de la commune, le marché hebdomadaire d'Hennebont est au cœur des attentions.
Entre la mi-août et la mi-septembre, vos élus et les agents du service Vie économique sont allés le jeudi matin à votre rencontre, directement dans les allées du marché. En parallèle, un questionnaire en ligne était accessible via le site de la Ville.
L'objectif : recueillir votre avis sur le marché tel qu'il est à ce jour, appréhender vos habitudes, sonder vos attentes, identifier les points qui ne donnent pas satisfaction.
En présentiel ou en ligne ou vous avez été 187 à vous exprimer ! Un grand merci pour cette participation. L'étude, elle, se poursuit : après les clients, ce sont les exposants et les commerçants sédentaires qui ont ensuite été sondés ! Toutes ces contributions seront étudiées avec la plus grande attention et viendront alimenter le travail mené sur le sujet. ●



BELLONA

Esthétique

Esthéticienne, prothésiste ongulaire. Beauté du regard. Epilations, massages et modelages.

> **Du lundi au samedi sur rendez-vous**
24 rue Maréchal Joffre
07 80 18 55 26
Site : www.iarabeauty.com/fr/pro/bellona.institut
Facebook : @Bellona.institut
Instagram :@bellona.institut

THÉÂTRE À LA COQUE

DÉPLOYER LES ESPACES

Cette première saison portée par Yoann Pencolé à la direction du Théâtre à la Coque – CNMa poursuit l'ambition du TAC : faire découvrir la marionnette contemporaine au plus grand nombre, en salle et hors les murs !

> **Les 18 et 19 décembre,** le public découvrira *Big Seal*, la prochaine création d'Hélène Barreau, au TAC, puis participera à un karaoké déjanté avec Lulu Knet à la Tavarn Ty Gare, en accès libre. L'occasion de faire la fête au début des vacances de Noël !

> **En janvier,** place à la première édition de *Manipulsations*, festival destiné aux adolescents et aux adultes, consacré aux œuvres de répertoire de la marionnette actuelle. Au programme : neuf spectacles, un concert et deux films à l'échelle de l'agglomération lorientaise.

> **En février et mars,** la saison reprendra avec des projets pour les plus jeunes et les familles, dont *Entrañas*, spectacle venu d'Espagne.

> **D'avril à juin,** trois projets iront à la rencontre des publics en école, en lieu de soin et en maison de retraite sur le territoire hennebontais et au-delà.

Pour clôturer la saison, une semaine de création dans la Ville Close donnera lieu à une restitution gratuite le 19 juin, à l'occasion de la Fête de la musique à Hennebont. ●



EN BRETON !

Concert
Sonadeg

Film
Film

Karaoké
Karaoke

Marionnette
Margodenn

Saison
Koulzad

Spectacle
Abadenn

Théâtre
C'hoariva

SPECTACLE VIVANT

TRIO...S : UNE SAISON POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

La nouvelle saison artistique de la scène intercommunale TRIO...S propose une vingtaine de spectacles mêlant cirque, théâtre, danse, musique et marionnettes à découvrir tout au long de l'année. Petite sélection hivernale…



© Ian Grajean

THAUMAZEIN

Un spectacle familial doux et joyeux

La compagnie H.M.G. s'installe au Théâtre du Blavet pour une performance circassienne tourbillonnante. Sur une sorte de toupie géante et mouvante, deux êtres tentent de tisser des liens mais la gravité s'en mêle et les situations acrobatiques s'enchaînent.

> **Dimanche 31 janvier – 17h**

> Toute la saison et la billetterie en ligne : www.trio-s.fr.
> Réservations et renseignements : billetterie@trio-s.fr / 02 97 85 31 00

LE JOURNAL DE MAÏA

Du théâtre pour les ados

La compagnie La Traversée investit le centre socioculturel Jean Ferrat pour évoquer le sujet de l'anxiété chez les jeunes. En 50 minutes, la pièce cherche à ouvrir un espace de discussion et montre que la libération de la parole est là aussi essentielle.

> **Jeudi 11 février – 20h**

BASTARD

Récit et chant en breton (surtitré en français) et langue des signes

En collectant les chants des anciens, le rappeur bretonnant Krismenn découvre que le répertoire traditionnel entre en résonance avec sa propre histoire marquée par l'absence de père. Sur scène, création sonore et parole intime s'entremêlent à l'image du monde intérieur du chanteur.

> **Mardi 9 mars – 20h**

MÉDIATHÈQUE / ARTOTHÈQUE

NOUVEAUTÉ POUR LES ANIMATIONS !

Chaque mois, de nombreuses animations sont proposées pour découvrir les offres de l'Artothèque / Galerie et de la Médiathèque : Tout-petit lit, Tea Time, Exposition, Atelier 3D… Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous, mais parfois la jauge est limitée et il est nécessaire de s'inscrire.

Désormais, cette inscription peut se faire en ligne via le site www.culture-hennebont.bzh ou via l'application mobile MaBibli !
Ce système est ouvert à tous, qu'on soit abonné ou pas aux services culturels, et permet de recevoir des messages de confirmation et de rappel quelque jours avant l'animation.
Et si vous préférez être conseillé(e) avant de choisir une animation, l'inscription est toujours possible à l'accueil ou par téléphone aux heures d'ouverture. ●

> Artothèque/galerie : 02 97 36 48 74
> Médiathèque : 02 97 36 53 02

C'EST DE SAISON

HENNEBONT FÊTE NOËL !

Durant tout le mois de décembre, la Ville et ses partenaires vous invitent à égrener le compte à rebours de Noël à travers un programme enchanteur. Trois temps forts vous seront notamment proposé les samedis 5, 12 et 19 décembre. Petits et grands, curieux, rêveurs, créatifs et gourmands… chacun y trouvera son bonheur !

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
Hennebont allume noël

16h30 ..... Goûter de Noël - Jardin des Remparts
Vers 17h00 ..... Spectacle "Les Vérificateurs de Noël"
17h45 ..... Décompte et **lancement des illuminations de la ville**
17h50 ..... Déambulation lumineuse depuis les remparts vers le centre-ville
Vers 18h ..... Arrivée place Foch, **illumination du grand sapin**

illuminations

SAMEDI 12 DÉCEMBRE
Hennebont prépare noël

15h - 19h ..... Stands associatifs place Foch : crêpes, vin chaud, chocolat chaud, ateliers maquillage…
15h30 - 18h ..... Fanfare de Noël place Foch
14h - 17h ..... **Photobooth** de Noël (tirage photo instantané gratuit)
18h15 ..... **Spectacle de feu** place Foch

Photobooth
Spectacle de feu

SAMEDI 19 DÉCEMBRE
Hennebont accueille le père noël

15h - 17h30 ..... Maison du Père Noël au jardin des remparts : rencontre avec le Père Noël et ses lutins
15h - 17h30 ..... **Balades dans la calèche** du Père Noël (jardins des rempart/halage)
15h - 19h ..... Stands associatifs jardins des remparts : crêpes, vin chaud, atelier maquillages, etc.
17h30 - 17h45… Départ du Père Noël en calèche « pour préparer sa grande tournée »
18h ..... **Feu d'artifice** tiré de la tour Saint-Nicolas

Balades en calèche
feu d'artifice

SANS OUBLIER

> La boîte aux lettres du Père Noël,
> Les tournées en calèche du Père Noel (dans les écoles, à l'Ehpad Ster Glas et dans les quartiers),
> Les représentations *En attendant Noël* de Trio…s saison artistique,
> Les goûters, spectacles et colis de Noël du CCAS pour ses bénéficiaires et pour les séniors,
> Le marché de Noël et le spectacle de Noël du haras…

Retrouvez le programme détaillé des festivités sur www.hennebont.bzh et en scannant le QR Code ci-contre !



Le programme précis vous sera détaillé d'ici peu :
> Sur le site www.trio-s.fr/
> Sur la page Facebook : www.facebook.com/triosenseignementartistique/

TRIO…S ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

NUIT DES CONSERVATOIRES 2027 : ENSEMBLE(S) !

La nuit des conservatoires, c'est un évènement festif et une belle occasion de découvrir les propositions artistiques des élèves et enseignants du pôle Enseignement artistique de TRIO…S : de la musique, de la danse et des arts plastiques !

Pour cette nuit des conservatoires 2027, rendez-vous le samedi 30 janvier, au centre socioculturel. Cette année, le thème s'inspire du spectacle Thaumazein de la Compagnie H.M.G. programmé le dimanche 31 janvier au Théâtre du Blavet, autour de la rencontre et du désir de faire ensemble : une invitation à partager, à créer du lien grâce à l'art.
Les artistes de la compagnie seront aussi présents pour présenter une forme courte de leur spectacle. ●

Contact : 02 97 36 16 71



JUMELAGES

4 HISTOIRES D'AMITIÉ

Le saviez-vous ? Hennebont est aujourd'hui jumelée avec pas moins de 4 communes : Kronach (Allemagne) depuis 1990, Mourdiah (Mali) depuis 1992, Mumbles (Pays de Galles) depuis 2004 et Halhul (Palestine) depuis 2009. Les comités qui portent ces jumelages – et le comité des jumelages qui les coordonne – font vivre toute l'année ces amitiés transfrontalières fondées sur l'ouverture et le partage. Le premier numéro de ce mandat est l'occasion de leur donner la parole !

Avec l'Allemagne
Hennebont - Kronach



« Notre partenariat franco-allemand existe depuis presque 37 ans. Depuis ces trois décennies notre comité favorise et encourage les liens et les échanges entre nos deux villes. Il ne cesse d'accueillir de nouveaux participants de tous âges dont le point commun est la volonté d'entretenir les liens amicaux entre nos deux cités.
Les adhérents participent à des activités conviviales qui ponctuent l'année : atelier couronne de l'Avent, goûter de Noël, dîner de retrouvailles… Le temps fort est bien sûr l'échange d'une semaine organisé chaque année. Nous nous rendrons à Kronach du 19 au 28 février 2027, nos amis « Kronacher » viendront à la Pentecôte du 15 au 22 mai 2027. Le programme de ces 7 journées avec hébergement en familles partenaires étant préparé conjointement garantit des activités pour les unes ludiques ou festives, pour les autres culturelles ou sportives.
Les échanges continuent tout au long de l'année sous forme de visites privées mais sont également renforcés par des liens entre établissements scolaires des villes jumelées. Nos activités sont soutenues par le Fonds Citoyen Franco - Allemand qui permet aux citoyennes et citoyens de tout âge et tout horizon de se rencontrer, de mener des projets innovateurs et d'intensifier la coopération franco-allemande à l'échelle de la société civile.
Notre comité de jumelage est organisé autour d'un conseil de gestion composé de 5 membres du bureau et de 8 à 10 autres membres. » ●

Pour nous contacter :
06 23 46 19 51 ou 06 86 00 44 87
hennebont.kronach@gmail.com
Facebook : @hennebont.kronach
Instagram : @hennebont.kronach

Avec le Mali
Hennebont - Mourdiah

« Le jumelage avec Mourdiah (Mali) y a été signé en décembre 1990 et en mai 1992 à Hennebont. Un jumelage est un véritable moyen de rapprochement entre les peuples. C'est un vecteur de solidarité qui permet de briser certaines incompréhensions, certains préjugés notamment le racisme.
Le jumelage avec Mourdiah est un jumelage coopération, c'est à dire un véritable partenariat, avec des échanges sur le plan économique, social et culturel et en cas d'urgence, une aide humanitaire.
Dans le cadre de cette coopération, le jumelage hennebontais, accompagné de la population malienne, a réalisé de nombreuses actions :
> Une vingtaine de puits (l'eau est un élément indispensable)
> 8 écoles
> 1 dispensaire
> Des aides aux femmes dans les jardins
L'année dernière, des lampes solaires et de nombreuses fournitures scolaires ont été distribuées dans les écoles.
Depuis le coup d'état de 2012, cet avec, actuellement, les affrontements entre l'armée malienne et ses alliés russes face à une coalition de djihadistes et d'indépendantistes Touaregs, le Mali vit dans l'insécurité.
Le jumelage n'y va plus mais le contact avec la population et la mairie de Mourdiah demeure. Faute de possibilité de récolte, la population a faim. Une aide alimentaire de 3 tonnes de riz lui a été distribuée. Nos actions continuent suivant les possibilités.
En 2027, le jumelage aura 35 ans. Nous fêterons 35 années d'échanges et d'amitié. » ●

Pour nous contacter :
collectif.jumelage.hennebont-mourdiah@sfr.fr





Avec la Palestine
Hennebont - Halhul

3

« Le premier voyage à Halhul a lieu en 2006. Les problématiques rencontrées, dues à la colonisation, sont déjà bien présentes mais également l'accueil chaleureux des Palestiniens et l'intérêt de ces échanges.
Jusqu'en 2009, un voyage par an se fera, des Palestiniens viendront à Hennebont sur notre invitation. Il y aura des réunions publiques à chaque retour de voyage, expositions de photos, artisanat, films avec débat, rencontres dans les écoles…
L'intérêt d'un jumelage se vérifie pour arriver à la signature le 31 décembre 2009 à Halhul et en avril 2010 à Hennebont. Les déplacements en Palestine se poursuivent chaque année ainsi que leurs visites à Hennebont. Cela contribue à faire se connaitre des populations différentes. Avec des temps fort à Hennebont autour de la culture palestinienne.
Le dernier voyage à Halhul a eu lieu en septembre 2022 et nous constatons une situation qui se dégrade de plus en plus. Mais l'accueil reste très chaleureux, nous sommes reçus dans les familles et aussi par la municipalité. Des Palestiniens sont venus à Hennebont en décembre 2025.
Le positionnement du jumelage peut parfois être difficile à tenir compte tenu de l'aggravation de la situation pour les Palestiniens mais la dynamique du groupe permet de garder une ligne directrice d'amitié et d'échange.
Mahmoud Darwich : « *Nous aussi nous aimons la vie quand nous en avons les moyens* ». ●

Pour nous contacter :
Réunion le 2ème vendredi de chaque mois à 18H30, maison des associations.
06 17 31 18 72
flomarvin56@gmail.com

EN BRETON !

Amitié
Mignoniezh
Comité
Poellgor
Coopération
Kenober
Echange
Eskemm
Jumelage
Gevelliñ
Projet
Raktres

Avec le Pays De Galles
Hennebont - Mumbles

4

« Hennebont est jumelée, depuis 2004, avec Mumbles, ville du sud du Pays de Galles.
Mumbles, agréable station balnéaire pleine de charme d'environ 17 000 habitants, fait partie de la communauté d'agglomérations de la ville de Swansea. Elle est située à l'entrée de la péninsule du Gower, célèbre pour ses paysages, ses plages et ses chemins de randonnée.
Ensemble, nous établissons de solides liens d'amitié et de partage entre nos deux communautés. Les moyens sont d'une part des échanges annuels entre les deux jumelages, une année les Hennebontais se rendent pendant une semaine à Mumbles et l'année suivante, ce sont nos amis gallois qui nous rendent visite. Une réunion zoom mensuelle sur des sujets divers
Actuellement, deux projets nous tiennent particulièrement à cœur. D'une part nous aidons une classe de breton du collège Pierre et Marie Curie à se rendre quelques jours à Swansea, échanger avec de jeunes Gallois, découvrir l'histoire, la culture et la langue du pays. D'autre part, notre jumelage participe au projet mené par le Rugby Club Hennebont-Blavet de participer, avec une équipe de 25 jeunes, à un tournoi international de rugby de Mumbles en avril 2027. » ●



Pour nous contacter :
Réunion le 3ème lundi de chaque mois,
Maison des Associations.
06 46 13 09 26
ber.kerpot@gmail.com



HISTOIRE

HENNEBONT ET LES FORGES, 1860-1966

Depuis le chemin de halage, au débouché de la rue du Meunier, on aperçoit, sur la rive droite du Blavet, les bâtiments des anciens laminoirs, situés sur la commune d'Inzinzac-Lochrist. Connu sous le nom de Forges d'Hennebont, cet établissement industriel est en activité de 1860 à 1966.

Au début de 1860, les frères Emile et Henri Trottier associés à Adolphe Schweppé décident d'implanter une usine métallurgique sur un terrain situé à Kerglaw afin de fournir en fer-blanc les conserveries de poisson du littoral sud de la Bretagne. En juillet, 175 ouvriers travaillent déjà sur le site. En 1872, l'usine s'étend sur l'île de Locastel. En 1882, la Société Trottier frères et Cie intègre la Société générale des cirages français.

Le port d'Hennebont permet l'approvisionnement en matières premières, du minerai de fer, de la ferraille et de la houille, par bateau à voile ou à vapeur. À partir de 1921, via le pont de fer, l'usine est reliée à la gare d'Hennebont pour les expéditions de produits finis.

Les effectifs augmentent régulièrement atteignant 600 ouvriers dès 1880. En 1911, l'usine emploie plus de 1 700 ouvriers et en compte environ 2 500 en 1936. La croissance de la population d'Hennebont est étroitement liée à la prospérité de l'entreprise, principal employeur du secteur. De 4 675 habitants en 1861, la ville compte près de 8 700 habitants en en 1936.

Successivement, les directeurs de l'entreprise sont maires de la commune : Emile Trottier de 1878 à 1888, puis Jules Trottier jusqu'en 1893, suivent Jacques Giband de 1896 à 1919 et Camille Herwegh de 1925 à 1941.

En pleine mutation, la ville se dote d'équipements modernes : abattoir industriel, électricité et adduction d'eau. Des logements sont construits pour fixer les employés à proximité de l'usine. Sur le territoire actuel de la commune d'Hennebont, il s'agit des maisons ouvrières de Langroix, ou encore de Malachappe. Des pavillons, destinés aux ingénieurs sont construits dans le quartier de Saint-Piaux.

Au quotidien, le travail aux Forges est particulièrement éprouvant pour les hommes, femmes et enfants, en provenance des campagnes alentour dans un premier temps, puis d'autres bassins métallurgiques.

L'usine met en place un système de protection sociale, en 1863 en fondant la Société de secours mutuels. Des activités sportives et de loisirs sont organisées, telles que la fanfare des Forges ou sa Société de gymnastique.

La classe ouvrière quant à elle s'organise en créant le Syndicat ouvrier de l'industrie métallurgique du canton d'Hennebont en 1901. De nombreux mouvements sociaux et de revendications ponctuent le vingtième siècle.

En difficulté depuis la Libération, l'entreprise doit faire face à la baisse de la demande en fer blanc, à la concurrence d'autres sites de production en France et à l'étranger et à l'augmentation des coûts de matériaux. Malgré un plan de modernisation dans les années 1950 et les nombreuses mobilisations portées par les ouvriers, les élus locaux et la population, pour le maintien des activités, la fermeture du site est prononcée le 18 mai 1966. ●

EN BRETON !

Conserverie
Mirererezh

Electricité
Tredan

Fer
Houarn

Forges
Govelioù

Loisirs
Diverrañsoù

Ouvrier / ouvrière
Micherour / micherourez

Protection sociale
Gwarez sokial

Syndicat
Sindikad

Usine
Labouradeg

ANNIVERSAIRE

15 ANS DU CAK

Le 3 octobre dernier, le Complexe aquatique de Kerbihan a soufflé ses 15 bougies. L'occasion pour nous de dresser le bilan de cet équipement incontournable de la vie hennebontaise !

UN ÉQUIPEMENT, 3 ENJEUX

> Favoriser l'apprentissage de la natation et développer des actions éducatives avec les écoles, collèges, lycées et établissements spécialisés ;
> Proposer et développer toute une gamme de pratiques aquatiques ;
> Rendre ces activités et la baignade publique accessibles au plus grand nombre.

DES PLANNINGS D'OCCUPATION OPTIMISÉS

Les activités encadrées sont principalement proposées pendant les périodes scolaires. Toutefois, le Complexe aquatique de Kerbihan développe aussi son offre pendant les vacances : il y avait déjà les séances d'aquagym et les stages de familiarisation et d'apprentissage de la natation. Depuis 2025, le Jardin aquatique est proposé à certaines périodes de vacances pour les plus jeunes (3-5 ans).

L'AQUAZEN : UN TEMPS FORT ANNUEL

Chaque année, c'est l'animation qui permet de découvrir le complexe autrement ! Lumières tamisées, musique douce, soins dispensés par des professionnels… le temps d'une soirée hivernale, le complexe se transforme en cocon pour vous apporter douceur et bien-être !





13 AGENTS À VOTRE SERVICE

Le fonctionnement du Complexe aquatique de Kerbihan repose sur une équipe de 13 agents, qui assurent quotidiennement l'accueil, la sécurité, l'entretien et l'encadrement des différents publics :
> 1 responsable de site, chargé de la coordination, de la gestion et du bon fonctionnement de l'équipement,
> 6 maîtres-nageurs sauveteurs (MNS), qui assurent la surveillance de la baignade publique et encadrent, de 8h00 à 22h00 au plus tard, les différentes activités
> 6 agents d'accueil et d'entretien, présents dès 6h30 et certains jours jusqu'à 22h pour préparer l'établissement et accueillir les premiers scolaires à partir de 8h15 et pour accueillir le public et assurer l'entretien des locaux jusqu'à la fermeture de l'établissement. ●

Pour tout savoir sur les activités du complexe aquatique :
www.piscine-hennebont.bzh

PLUS D'1,3 MILLIONS D'USAGERS ACCUEILLIS

Depuis son ouverture, la fréquentation du Complexe aquatique a évolué au gré des différents événements qui ont ponctué la vie de l'établissement. Il y a eu la crise sanitaire liée à la Covid-19 en 2020, un problème technique aggravé par la tempête Ciaran qui a entraîné une fermeture de 2 mois, ainsi que la mise en place d'un nouveau logiciel de billetterie en 2024. Malgré ces différentes perturbations, le complexe aquatique a poursuivi ses missions auprès des différents publics.

DEPUIS SON OUVERTURE, PLUS DE
1 350 000
personnes ont poussé la porte du complexe aquatique de Kerbihan

265 000
usagers ont bénéficié des activités encadrées par les maîtres-nageurs (école de natation, aquagym, aquabike…)

EN BRETON !

Aquagym
Akwajiminas
Baignade
Kouronkiñ
Bassin
Poull
Maitres-nageurs
Mestr-neuñvour
Natation
Neuial
Piscine
Poull-dour
Surveillance
Evezhiiñ

PROCHAINES SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 décembre 2026, Jeudi 4 février 2027 et Jeudi 1er avril 2027
Salle du conseil municipal, en mairie
Accès par la porte arrière, accessible depuis le parking rue Saint-Géron

GROUPE « HENNEBONT AUTREMENT »

L'HIVER AUSSI SERA CHAUD !

Nous avons connu un été brûlant, entrecoupé d'épisodes de canicule qui ont montré à la fois l'avenir climatique auquel nous sommes promis et l'insuffisance de notre préparation à cette situation.

Les enfants, les personnes âgées, les plus vulnérables ont été les premiers à en souffrir. En urgence, nous avons dû prendre des dispositions pour passer ces phases d'alerte canicule rouge ou orange, dans les moins mauvaises conditions. À tous les niveaux, les services municipaux se sont mobilisés, la solidarité a été au rendez-vous. Que chacune et chacun en soient remerciés !

La période est maintenant aux arbitrages budgétaires pour dessiner l'avenir d'Hennebont. Un exercice extrêmement contraint nous attend : à la situation tendue révélée en fin d'année dernière se superpose maintenant une situation nationale très dégradée, dans un climat international particulièrement instable. Cela devrait se traduire sur notre budget par une « contribution exceptionnelle » pour redresser les comptes de l'État, une hausse des cotisations retraite de l'employeur sans précédent et une diminution du remboursement aux collectivités de la TVA sur les travaux. « Jamais nous n'avons connu une situation pareille » nous affirme-t-on !

Dans ce budget très contraint par des réserves financières affaiblies et une amputation significative de nos recettes habituelles, il nous faudra pourtant faire entrer les travaux nécessaires aux écoles et aux services pour mieux accompagner les prochaines canicules, l'entretien indispensable des bâtiments, du patrimoine et de la voirie, et conserver une marge de manœuvre pour de nouveaux investissements, tout en assurant l'héritage d'une dette qui a connu une accélération sensible sur le dernier exercice du mandat précédent.

Pour que chacun puisse mesurer l'ampleur du défi qui attend la Ville, tous les Hennebontais et Hennebontaises seront conviés à une présentation détaillée de la situation financière avant la fin de l'année.

Malgré les difficultés, l'esprit n'est pas à la morosité et les élus sont plus que jamais motivés pour apporter dynamisme et joie de vivre à Hennebont.

Les élus de la Majorité
Hennebont Autrement

CITOYENNETÉ

Rejoignez les comités consultatifs !

Vous souhaitez participer aux réflexions sur les grandes thématiques qui alimenteront le mandat ?
Il est encore temps de rejoindre l'un des 6 nouveaux comités consultatifs en cours de création !

Chaque comité composé d'élus, d'habitants et de représentants associatifs, est formé pour une année scolaire et s'attache à une thématique précise.
Tous ont vocation à recueillir les attentes des usagers et leurs propositions pour ensuite analyser les besoins exprimés, identifier les pistes de réflexion et formuler des propositions et solutions concrètes qui seront soumises au Conseil municipal. ●

- LA SANTÉ
- LE SPORT
- LES ANIMATIONS
- LE RÉSEAU URBAIN
- LES QUARTIERS
- LES DÉPLACEMENTS DOUX

Pour rejoindre un des comités, il vous suffit de remplir le formulaire prévu à cet effet et disponible :

> **En version papier** à l'accueil de la mairie et des différentes structures municipales (centre socioculturel, médiathèque, complexe aquatique, maison de quartier de Kérihouais…)

> **En version numérique** sur le site de la Ville www.hennebont.bzh ou via le QR Code ci-contre.



GROUPE « HENNEBONT À GAUCHE »

LA FIN DE L'OMS : LE MONDE ASSOCIATIF FRAGILISÉ !

Neuf mois se sont écoulés depuis la prise de fonction de la nouvelle majorité municipale.

Les choix politiques et méthodes de travail de cette nouvelle équipe n'ont pas tardé à se faire sentir. Ainsi, par ses actes et ses propos envers le secteur associatif, elle a provoqué la démission de tous les membres du bureau de l'Office Municipal des Sports (OMS) qui vient de fêter ses soixante ans d'existence. Aujourd'hui il n'existe donc plus. 2026 était pourtant l'occasion de mettre à l'honneur son travail de mutualisation des clubs sportifs sur la ville. C'est en effet, en 1966, sous l'égide du maire de l'époque Eugène Crépeau qu'il a été créé. A cette époque ce concept était novateur et courageux : il s'agissait de réunir et de faire travailler ensemble toutes les associations sportives hennebontaises avec un souci d'équité de traitement, alors que les rivalités étaient vives entre elles. Bien entendu, les missions et la composition de l'OMS ont évolué au cours du temps mais il est resté actif grâce aux bénévoles qui ont su donner de leur temps pour le développement du sport sur la commune. Rendons hommage aux présidents qui se sont succédés : Guy Perrichot, Paul Chauvel, Marcel Thierry, Joël Aupied, François Raguenes et Jean-Benoît Hollé. C'est pourquoi, au début de cette nouvelle mandature, il aurait été judicieux de travailler de concert avec les responsables de l'OMS pour réfléchir à son avenir.

Malheureusement, lors du conseil municipal du 25 juin dernier, les propos tenus par des élus de la majorité et de la minorité HUNE sans concertation préalable ont heurté les membres du bureau de l'OMS provoquant leur démission en bloc. Depuis, à l'heure où nous écrivons, aucune solution n'a été trouvée, rendant inéluctable la disparition de l'OMS.

Face à une situation budgétaire détériorée et à un délitement du lien social, le monde associatif a plus que jamais besoin de coopération et de mutualisation. C'est pourquoi avoir contribué à la fin de l'OMS constitue un très mauvais signal adressé aux clubs sportifs par la municipalité.

Restons mobilisés pour notre tissu associatif.

Bonnes fêtes de fin d'année ! Gouelioù mat fin ar bloaz !

Laure Le Maréchal, Julien Jambet, Catherine Le Carrer, Pierre-Yves Le Boudec, Tiphaine Siret.
hennebontagauche@gmail.com
Permanences en mairie le jour du conseil municipal de 10h30 à 12h et sur rendez-vous.

GROUPE « HENNEBONT UN NOUVEL ÉLAN »

RENDRE À CÉSAR

Dans ses nombreux messages sur le développement de la course au large en pays de Lorient, Fabrice Loher rend régulièrement hommage à la vision de ses prédécesseurs, Jean-Yves Le Drian et Norbert Métairie. Concernant le job dating semestriel organisé à Hennebont depuis 10 ans, nous n'avons jamais oublié de rappeler que l'idée venait de Xavier Poureau, l'actuel premier adjoint. Cela s'appelle le sens de la vérité, cela pourrait simplement être qualifié d'élégance.

Ce n'est visiblement pas le choix de la nouvelle municipalité qui s'approprie sans scrupule les dossiers largement entamés sous la mandature précédente (stade de Kerlivio, Estivales, éclairage public en LED, sécurisation des falaises…). D'où ce petit mémo pour lui éviter ce même « oubli » lorsque les autres projets en cours sortiront :

- Gymnase Victor Hugo entièrement rénové
- Panneaux photovoltaïques sur le Ping Center
- Végétalisation des cours d'école (3 déjà effectuées)
- Subventionnement pour la rénovation des habitations et façades de centre-ville
- Second réseau de chaleur (Kerihouais, lycée Zola, collège Langevin)
- Maison de santé en centre-ville : futurs immeubles de l'ancien hôpital
- Piste cyclable jusqu'au bas de l'avenue Pasteur,
- Courts de tennis en plein air et rénovation des courts couverts à Langroix
- Résidence hôtelière à l'abbaye de la Joye
- Zone d'activités économiques à la Villeneuve
- Développement de la gare d'Hennebont

La création d'une maison du sport-santé, près de l'école Jean Macé, les nouveaux commerces implantés auprès de la place Foch, le vaste dossier de la rénovation urbaine du quartier de Keriou Ker ont également été initiés et accompagnés, lors de la mandature précédente. Nous avons aussi aimablement indiqué à la nouvelle municipalité les dossiers que la liste HUNE aurait abandonnés : le transfert du service espaces verts à Saint Gilles, la construction d'une nouvelle médiathèque en centre-ville, par exemple. Visiblement, notre conseil a été suivi, nous nous en félicitons car, malgré leur intérêt, ces deux projets n'étaient pas finançables.

A l'heure où nous avons plus que jamais besoin de continuité républicaine, il est utile de rappeler quelques vérités.

HARAS
NATIONAL
HENNEBONT

BRETAGNE

Grand spectacle

Rhapsodie

Par la Compagnie Lawen



haras-hennebont.fr

19 → 31
décembre
2026

Lorient Bretagne Sud
LORIENT